

Paris, le 23 octobre 2023

Inclusion des Kinésithérapeutes aux rendez-vous de prévention : un essai déterminant à transformer par le gouvernement

La FFMKR, premier syndicat représentatif des kinésithérapeutes libéraux, salue l'engagement des députées Annie Vidal et Maud Petit et les remercie chaleureusement d'avoir défendu un amendement, adopté par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale le 19 octobre, visant à inclure les kinésithérapeutes dans le dispositif des rendez-vous de prévention.

Cette mesure aurait représenté une avancée majeure pour le parcours de santé des Français et la reconnaissance de l'implication de la profession dans la prévention. Hélas, le rejet de l'ensemble du texte en commission le 20 octobre 2023 rend caduc les amendements adoptés auparavant.

Cependant, le consensus large exprimé par les députés sur la question de l'engagement des kinésithérapeutes dans les rendez-vous de prévention doit être pris en compte par le Gouvernement.

La pratique de la kinésithérapie telle que définie à l'article L4321-1 du CSP comporte la **promotion de la santé, la prévention, le diagnostic et le traitement.**

Le kinésithérapeute, expert du mouvement, de la motricité des personnes, de toute altération des capacités fonctionnelles, est un des maillons essentiels de l'orientation des patients dans le parcours de soins. La considération holistique d'un individu voulue pour ces rendez-vous de prévention fait ainsi déjà partie des pratiques courantes des kinésithérapeutes.

La diversité de professionnels à même de réaliser ces rendez-vous de prévention doit permettre de pallier les difficultés d'accès aux professionnels mais aussi tenir compte des préférences des Français. L'enquête dernièrement réalisée par Harris interactive (cliquez [ICI](#) pour en prendre connaissance) témoigne du haut degré de confiance que les Français portent aux kinésithérapeutes.

Afin de donner toutes les chances de réussite à ces rendez-vous, **la FFMKR encourage donc vivement le Gouvernement et les parlementaires à transformer l'essai de la prévention, en confirmant cette mesure lors de la discussion du PLFSS 2024 en séance publique.**

Contacts presse :

Sébastien GUÉRARD – Président – president@ffmkr.org – 06 03 85 96 28
Vincent DAËL – Délégué général – v.dael@ffmkr.org – 06 62 02 34 60